



Association du Cinéma Indépendant pour sa Diffusion
Distributeurs Indépendants Réunis Européens
Groupement National des Cinémas de Recherche
Guilde Française des Scénaristes
Scénaristes de Cinéma Associés
Société des Réalisateur de Films
Syndicat des Distributeurs Indépendants
Syndicat Français des Artistes Interprètes
Syndicat Français des Agents Artistiques et Littéraires
Syndicat National des Auteurs et des Compositeurs
Syndicat des Professionnels des Industries de l'Audiovisuel et du Cinéma
Syndicat des Producteurs de Films d'Animation
Syndicat des Producteurs Indépendants
Union des Producteurs de Cinéma

4, Cité Griset
75011 Paris

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le BLOC maintient plus que jamais sa demande de moratoire sur la publication du décret autorisant l'ouverture de la publicité du cinéma à la télévision :

Le BLOC a appris avec surprise et inquiétude, par voie de presse, la publication imminente du décret autorisant l'ouverture de la publicité du cinéma à la télévision.

A aucun moment les organisations du cinéma, ayant contribué à la consultation publique menée depuis décembre 2019 sur l'assouplissement des règles relatives à la publicité télévisée, n'ont été informées des dernières évolutions rédactionnelles de ce texte qui ne fait que conforter le BLOC dans son opposition à l'ouverture de la publicité du cinéma à la télévision.

En effet, le BLOC a alerté les autorités publiques à de nombreuses reprises sur les risques liés à cette ouverture pour le cinéma de la diversité.

L'augmentation massive des coûts de distribution entraînera un renforcement de la concentration, déjà préoccupante, en faveur des plus grosses productions. Cette distorsion

concurrentielle se fera au détriment du cinéma français et européen, et tout particulièrement de la filière française indépendante. Celle-ci, pourtant essentielle au rayonnement de notre industrie dans le monde, ne pourra rivaliser financièrement.

Dans ce contexte, l'annonce de l'ouverture de la publicité du cinéma à la télévision sans condition au profit d'un principe d'autorégulation par les chaînes de télévision et d'un contrôle a posteriori est la solution la plus défavorable pour le secteur de la production et de la distribution française indépendante. En l'absence de garde-fous permettant de garantir un traitement équitable entre les acteurs, le BLOC demande donc à nouveau un moratoire sur la publication de ce décret.

A l'issue d'une crise sans précédent, qui affaiblit tout particulièrement les acteurs nationaux de la filière indépendante, la relance d'un secteur clé des industries culturelles ne pourra se faire au détriment de la diversité cinématographique et, in fine des spectateurs français. Les intérêts financiers de quelques acteurs ne sauraient prévaloir sur ceux de toute l'industrie, et du plus grand nombre.

Le BLOC a entendu la volonté de la nouvelle Ministre de la Culture de soutenir la production française. Il l'appelle à agir à ses côtés, et se tient à sa disposition pour reprendre ce dialogue sans délai avec l'ensemble des acteurs de la filière.

Paris, le 23 juillet 2020

Contacts presse

Rosalie Brun – SRF – rbrun@la-srf.fr

Marion Golléty – SPI – mgollety@lespi.org